

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 15
En Exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la Convocation : 20/10/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

L'An Deux Mille Vingt-Trois et le Vingt Six Octobre, les membres du Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA se sont réunis en séance ordinaire à 20 heures et 30 minutes, après convocation légale, sous la Présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Étaient Présents : M. Jean-Claude PINEL, M. Pierre HERAILH, M. Gérard BOUISSON, M. Jean-Claude NOURET, M. André HEBRARD, Mme Nathalie BARDOU, Mme Anne-Charlotte BARLERIN, M. Serge CLERGEAU, M. Philippe JACQUIER, M. Didier JANSON, Mme Florence PENA. Le quorum est atteint.

Étaient représentés : M. Frédéric BASTIEN ayant donné pouvoir à Mme Anne-Charlotte BARLERIN, M. Michel BATUT ayant donné pouvoir à M. Pierre HERAILH, Mme Sylvie GAY ayant donné pouvoir à M. André HEBRARD.

Excusés :

Secrétaire de Séance : Mme Florence PENA

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative pour intégrations de travaux (budget assainissement)

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'intégration dans l'actif des travaux imputés aux comptes 23xx par des opérations d'ordre, soit les biens suivants au budget assainissement (07621) :

- Prélèvements de sol pour analyses des boues (2 100,00 €) ;
- Curage et transport des boues (6 979,82 €) ;
- Compostage boues (3 853,08 €) ;
- Branchement égout pharmacie (6 456,00 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

- **ACCEPTTE** la décision modificative n°1 (budget assainissement) suivante :

Section	D/R	Compte	Réel/Ordre	Montant DM
Investissement	Recettes	041 2315	Ordre	19 388,90 €
Investissement	Dépenses	041 2158	Ordre	19 388,90 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.

Le Secrétaire de séance, Mme Florence PENA

Délibération rendue exécutoire
Affichage et envoi en Sous-Préfecture
De CASTRES, le 27/10/2023
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.